

Rentrée des services

31 août 2026



Daniel VILLAIN

Président de la Ligue CVL



Commission Ethique et Citoyenneté

Marc PONS



= parcours de **sensibilisation par le jeu**

- Racisme
- Harcèlement
- Sexisme et inégalités
- Homophobie
- Bizutage
- Violences verbales et physiques

Elle s'adresse à **trois tranches d'âge** :

- **9-11 ans**
- **12-15 ans**
- **16 ans et plus**

SOMMAIRE

01

**Informations
générales**

02

Formations

03

**Excellence
sportive**

04

Administratif

05

Développement

Informations générales

Camille BOULLARD



Nouvel organigramme



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Nouvel organigramme

Départs :

Ligue : Jérémie PERRIN – Directeur

Ligue : Ambre MAROL – Alternante communication

Comité 18/36 : Pascal TREFAULT – CTF

Comité 28 : Nathalie LOWE - Secrétaire

Comité 41 : Isabelle POTIN - Secrétaire

Comité 45 : Clara TILLIER - Secrétaire / ADS

Arrivée :

Ligue : Camille BOULLARD - Directrice

Chargée de Communication Ligue : Armelle CHEVOLEAU

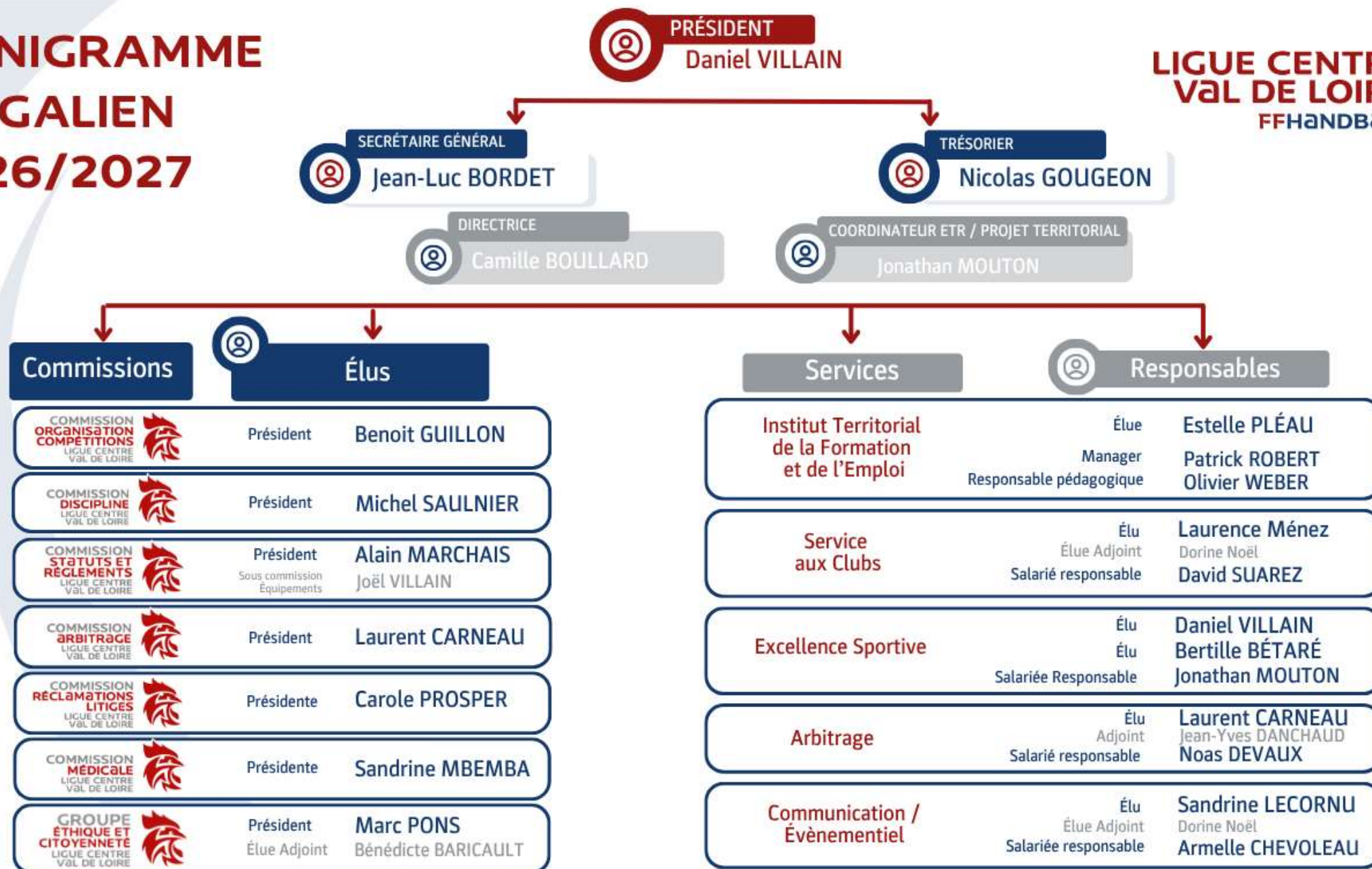
CTF Comité 18/36 : Recrutement en cours

Secrétariats : 28-37-41 : Laurie MICHOT

Secrétariats : 36-45 : Charlène CIZEAU

Comité 45 : Guillaume MAZAS – ADS

ORGANIGRAMME RÉGALIEN 2026/2027



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2026/2027



PRÉSIDENT

Daniel VILLAIN



CTS

Jonathan MOUTON
Patrick ROBERT



DIRECTRICE

Camille BOULLARD



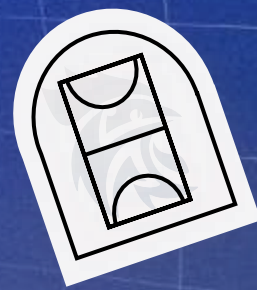
COORDO ETR

Jonathan MOUTON



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL





Fonctionnement des secrétariats

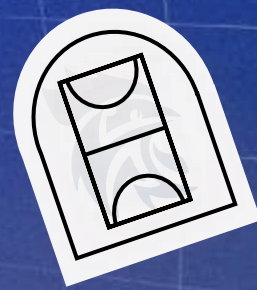


Fonctionnement des secrétariats

Depuis le 17/08/2026, deux secrétaires ont été recrutées pour assurer le secrétariat des comités 28-36-37-41-45.

Merci de noter les nouvelles coordonnées téléphoniques pour les comités concernés.

- **Catherine RESMOND** : en présentiel dans le Cher
Secrétariat du Comité du 18 : 02 48 24 15 64 / 5418000@cvl.ffhandball.net
- **Charlène CIZEAU** : en présentiel à la Ligue
Secrétariat du Comité du 36 : 02.38.53.00.24 / 5436000@cvl.ffhandball.net
Secrétariat du Comité du 45 : 02.38.53.00.24 / 5445000@cvl.ffhandball.net
- **Laurie MICHOT** : en présentiel à la Ligue
Secrétariat du Comité 28 : 02.28.53.00.12 / 5428000@cvl.ffhandball.net
Secrétariat du Comité 37 : 02.28.53.00.12 / 5437000@cvl.ffhandball.net
Secrétariat du Comité 41 : 02.28.53.00.12 / 5441000.sec-gen@cvl.ffhandball.net



Modifications réglementaires



CMCD encadrement : Année de déploiement 1

Vœu 7 :
Pour : 267
Contre : 64
Abstention : 7

Dans les faits :

Toute Officiel A qui s'inscrira sur une feuille de match d'un match jeune ou adulte devra être certifié du module «**Tous Unis**» dans la saison sportive concernée.

Le respect du cahier des charges se fera pour les matchs Seniors sur l'ensemble du championnat et pour les matchs Jeunes sur la phase

Non-conformité: 1 point de pénalité par match non conforme pour l'équipe concernée

Nbre de dates Championnat	Nbre respectant le cahier des Charges	Nbre de dates Championnat	Nbre respectant le cahier des Charges	Nbre de dates Championnat	Nbre respectant le cahier des Charges
10	7	15	11	20	15
11	8	16	12	21	16
12	9	17	13	22	17
13	10	18	14	23	18
14	11	19	14	24	19

Démarche :

Les clubs recevront la semaine prochaine un listing des officiels A en 25-26 dans leur structure, croisé avec les licenciés ayant suivi le module "Tous Unis" sur Campus.

Les officiels ont jusqu'au 31 mai pour se mettre en conformité.

CMCD arbitrage :

1. Création du statut JA Club :

Les clubs peuvent activer tous les 18-25ans en tant que JA Club (même sans formation JA T3). Les arbitrages réalisés par ces JA Club seront comptabilisés dans le cadre des 70% matchs jeunes arbitrés par Jeune. Attention à bien remplir le statut du JA Club sous Gest'hand (comme pour les JAJ Clubs)

2. Prise en compte de tous les JA pour le nombre par filière :

Intégration des JA de moins de 21 ans du pôle Avenir dans ces quotas.

Attention : 1 arbitrage minimum dans la saison pour compter sans le socle.

3. Tout JA ou JAJ qui est désigné par la CTA sera pris en compte dans le quota demandé qu'il arbitre des matchs jeunes ou adultes.

QUOTA mini

en ... (voir nota)



N3F / PNM

PNF / R2M

R3M / R2F

**U18 M / F Elite et
Excellence Poule Haute**

U15 M / F Elite

Divisions Ter. M-F

Nb d'arbitrage*

Nombre d'équipes dans la poule moins 1 (Phase de Championnat)

Nb de Juge Arbitre**
*pour chaque filière Fém et Masc
Séniors*

**2 JA T3-T2-T1 ayant réalisé au minimum 1
arbitrage**

**1 JA T3-T2-T1 ayant
réalisé au minimum 1
arbitrage**

POUR LES CLUBS AYANT DES ÉQUIPES JEUNES

Ecole d'Arbitrage***

**1 animateur Ecole
d'Arbitrage Certifié
+
1 accompagnateur
Ecole d'Arbitrage
Actif**

**1 Juge
Accompagnateur
Club Actif
+
1 accompagnateur
Ecole d'Arbitrage
Actif**

**1 accompagnateur
Ecole d'Arbitrage
Actif**

Accompagnement JAJ
*sur Matches U18 M&F Elite et
Excellence / U15 M&F Elite, avec
désignation JAJ CTA (Phase
Championnat)*

**Nombre d'équipes dans la poule moins 3
(Phase de Championnat)
sur désignation JAJ avec un
accompagnateur ou juge accompagnateur**

Nb et niveaux d'arbitrages****
*sur l'ensemble des équipes jeunes
avec désignation club*

70% de matches arbitrés par des JAJ et JA de moins de 25 ans

Modification du délai de saisie des conclusions de matchs

les nouveaux délais de saisie et de modification

Pour les **compétitions territoriales**, des dates limites sont désormais fixées à chaque étape. Objectif : **des dates et horaires figés à l'avance**, pour en finir avec les relances et les conflits de dernière minute.

« J-45 » = 45 jours avant la date initiale de la rencontre au calendrier.

✗ JUSQU'ICI (SCHEMA ACTUEL)

Après la période de saisie, les demandes de modification et les réponses des clubs n'avaient **pas de date limite** : relances en chaîne, **période de conflit** à l'approche du match et désignation des arbitres compliquée.

✓ À PARTIR DE 2026-2027

Chaque étape a une **date butoir**, et l'absence de réponse du club adverse **vaut acceptation**. Les rencontres sont figées **21 jours avant** (matchs avec désignation d'arbitrage) ou **7 jours avant** (sans désignation).

LES NOUVEAUX DÉLAIS, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Compétitions territoriales — la saisie de la conclusion incombe au club recevant ; toute modification après saisie vaut demande de report.

COMPÉTITIONS TERRITORIALES AVEC désignation d'arbitrage

J-45
date limite

Saisie de la conclusion

Le club recevant saisit la conclusion de match (date, horaire, salle) au plus tard **45 jours avant** la rencontre.

J-45
à J-30

Demande de modification = report

Demande de modification de la conclusion (par l'un ou l'autre club) possible **jusqu'à 30 jours avant** le match.

J-24
au plus tard

Réponse du club adverse + validation COC

Le club adverse répond à la demande ; la COC valide (acceptation ou rejet).

Pas de réponse = acceptation du club adverse

J-21
= figé

Date et horaire du match figés 21 jours avant la rencontre — les arbitres sont alors désignés.

COMPÉTITIONS TERRITORIALES SANS désignation d'arbitrage

J-30
date limite

Saisie de la conclusion

Le club recevant saisit la conclusion de match au plus tard **30 jours avant** la rencontre.

J-30
à J-14

Demande de modification = report

Demande de modification de la conclusion possible **jusqu'à 14 jours avant** le match.

J-8
au plus tard

Réponse du club adverse + validation COC

Le club adverse répond à la demande ; la COC valide (acceptation ou rejet).

Pas de réponse = acceptation du club adverse

J-7
= figé

Date et horaire du match figés 7 jours avant la rencontre.

À RETENIR



Silence = acceptation

Sans réponse du club adverse dans les délais, la demande de modification est **réputée acceptée**.



Validation COC obligatoire

Toute modification de conclusion reste soumise à la **validation de la COC** (acceptation ou rejet).



Compétitions nationales : inchangé

Saisie jusqu'à **J-60** (58.2.2 RG Compétition), modification de J-60 à J-30 avec avis du club adverse et validation COC (**art. 94 RG**).

Aménagement des règles obligatoires pour la saison 26-27

<https://www.centre-handball.com/wp-content/uploads/2026/07/0.-Amenagement-regles-2026.2027.pdf>

Règle aménagée pour l'arbitrage des compétitions jeunes territoriales par des juges arbitres mineurs :

Afin de garantir un climat favorable à l'apprentissage de l'arbitrage et protéger le développement de nos juges arbitres mineurs, aucune interaction directe (corporel et/ou oral) entre les membres des équipes (entraîneurs, officiels, joueurs, remplaçants) et les juges arbitres mineurs n'est autorisée.

En cas de non-respect de cette règle, des sanctions adaptées devraient être appliquées par le juge arbitre mineur vis-à-vis de la règle 8.7-8.10, ou à la demande du Juge Accompagnateur :

- **Avertissement**
- **Exclusion temporaire de deux minutes**
- **Disqualification (carton rouge)**

Les juges arbitres mineurs sont encouragés à communiquer de manière courtoise avec les bancs lorsque cela est nécessaire, notamment pour expliquer une décision ou faciliter la gestion de la rencontre.

En revanche, les entraîneurs ne doivent pas intervenir directement auprès des juges arbitres mineurs pour les conseiller, les corriger ou influencer leurs décisions. Ils pourront, le cas échéant, échanger avec le Juge Accompagnateur.

Mensualisation des factures Licences

VOËU 9 :

Pour : 267

Contre : 21

**Abstention :
29**

- Echéancier basé sur le total des licences 2025-2026
- Somme lissée sur 8 échéances
- Début des prélèvement le 05/10/2026
- Solde ou avoir en juin 2026 en fonction du réalisé

Mandat de prélèvement SEPA à retourner OBLIGATOIREMENT pour permettre cette opération

Si le prélèvement n'est pas honoré, une amende de 20€ sera facturé au club

Service Formation

Olivier WEBER – responsable pédagogique de l'ITFE



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



LES ACTUS DE LA RENTRÉE

01 Entraînement

Module « Débuter dans l'entraînement » : 17H en présentiel en proximité (bassin + CD) + 2 CV (3H)

Module « Entraîneur Territorial Jeunes »

Module « Entraîneur Territorial Adultes »

3 stages de 2 jours + 1CV + FOAD

02 Offres de pratiques

Modules « animateur ... » : 10 H présentiel + 3 CV (7H) (bassin + ligue) + FOAD

- Babyhand
- Ecole de HB
- Hand à 4
- Handfit
- Handensemble

Ouverture
1ère
quinzaine
de sept.

03 Arbitrage

Modules « Technicien de l'Arbitrage » :

Accompagnateur Ecole d'Arbitrage : 3H

Accompagnateur Club : 10H

Animateur Ecole d'Arbitrage : 15H

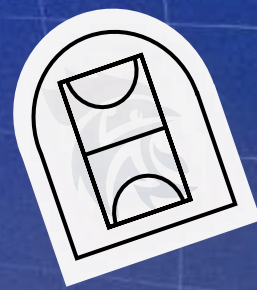
Juge Accompagnateur Territorial : 24H

Module Grade « JA T3 » : 14H

Module Grade « JA T1 & 2 » : 25H

Les formations de proximité

Saison 2026-2027



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Le dispositif de formation déployé

L'offre de formation en lien avec l'entraînement

Socle commun d'animation 7H

Organisé en présentiel et en proximité dans les bassins

Débuter dans l'entraînement 18H

Organisé en présentiel dans les comités

Entraîneur Territorial Jeunes 70H

3 modules dont 2 communs organisés dans les secteurs

Entraîneur Territorial Adultes 60H

L'offre de formation en lien avec les autres offres de pratique

Soirée/matinée/après-midi 3H

Organisé en présentiel et en proximité dans les bassins

Spécifique « Théorie » des offres de pratiques - 3 CV (7H) Organisé en distanciel



Spécifique « pratique » 7H

Organisé à Saran ou club support

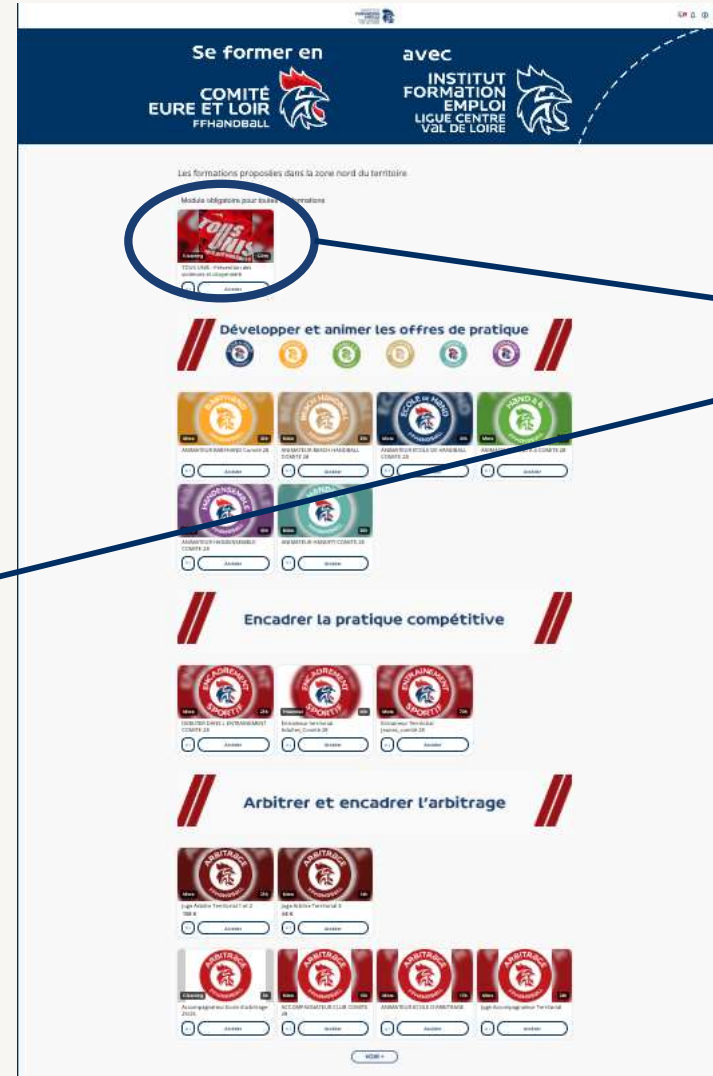
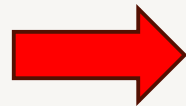
Les modalités

Pour s'inscrire aux formations modulaires

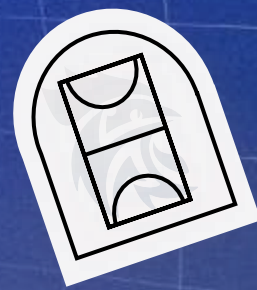


Campus des Handballeurs

Tutoriel
d'inscription



Module E-learning
obligatoire pour
toutes les
formations et pour
la CMCD club



Perspectives de formations

Saison 2026-2027

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Perspectives de formations

Carrefour des Techniciens

Date : 15 avril 2027

Lieu : Agglo. Orléanaise

- 1 thématique approfondie sur la journée + lien milieu scolaire (objectif détection)
- 2 séances (1H-1H15) sur 2 publics différents + Atelier (1H-1H15) entre les 2 séances

Carrefour des Dirigeants

Période : février à mai 2027

Lieux : CD45 / CD28 / CD18-36 / CD37-41

Soirée / Matinée / Après-midi

- 2 thématiques approfondies sur la séquence en lien avec le bilan des visites clubs 2026 (finances - créneaux - encadrement – arbitrage ...)

FPC / Recyclage

Date : 22 et 23 février 2027

Lieu : CREPS CVL – Bourges

Support : stage "Potentiels 2013"

Service Excellence Sportive

Jonathan MOUTON – responsable du service



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Les règles aménagées

Saison 2026-2027



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Les règles aménagées :

- Rappel de l'objectif des règles aménagées
- Rappel de l'obligation du respect des règles aménagées
- Information sur les changements des règles aménagées pour la saison 2026/2027
- Rappel de la procédure en cas de désaccord sur l'application des règles par l'équipe adverse

L'évaluation des -15

100% Evaluation



L'évaluation des -15 :

Le 100% Evaluation : Être détecté est un droit pour chaque licencié(e), et un devoir des structures fédérales :

- 13 ans : Weekends de l'Avenir
- 15 ans : Co-évaluation par les comités avec les clubs

Fichier

Accueil

Insertion

Mise en page

Formules

Données

Révision

Affichage

Développeur

Aide

Rechercher des outils adaptés

Partager

ABC

Orthographe

Dictionnaire des synonymes

Vérification

Statistiques du classeur

Vérifier l'accessibilité

Traduire

Accessibilité

Nouveau commentaire

Langue

Supprimer

Précédent

Suivant

Commentaires

Afficher/masquer le commentaire

Afficher tous les commentaires

Protéger la feuille

Protéger le classeur

Autoriser la modification des plages

Protéger

Annuler le partage du classeur

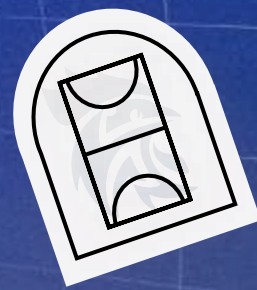
Entrée manuscrite

Masquer les entrées manuscrites

Entrée manuscrite

AN10

<



Service Administratif

Gwenaëlle BIZET – secrétariat Ligue CVL

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Documents d'identité

Pour TOUS LES PUBLICS (Majeurs & Mineurs)

- Carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité
- Passeport en cours de validité
- Justificatif d'identité à usage unique
- Carte de séjour temporaire ou pluriannuelle en cours de validité
- Carte de résident en cours de validité
- Visa long séjour en cours de validité
- Document de circulation pour étranger mineur en cours de validité



Le permis de conduire n'est considéré comme un document d'identité

Acceptés UNIQUEMENT pour les MINEURS

- Livret de famille régulièrement mis à jour
- Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance

ATTENTION - RÈGLE DE SÉCURITÉ RECTO-VERSO

Le livret de famille et l'acte de naissance ne sont JAMAIS valables pour la création ou le renouvellement de la licence d'un joueur majeur. Les cartes d'identité périmées doivent être obligatoirement renouvelées.

Photos d'identité & Certificat médical

PHOTO D'IDENTITÉ CONFORME OU REFUSÉE ?



✓

Visage en ENTIER de face et centré
Cadrage uniquement du visage
Luminosité et contraste correcte
Le licencié doit être identifiable
Fond clair
Yeux ouverts

POURQUOI SONT-ELLES REFUSÉES ?



✗

Photo floue



✗

Visage expressif
Pas de grimace



✗

Couvre-chef



✗

Couvre-chef
*Voile autorisé pour jouer
mais pas sur les photos*



✗

Luminosité faible



✗

Filtres
Tous les filtres sont interdits



✗

Torse nue

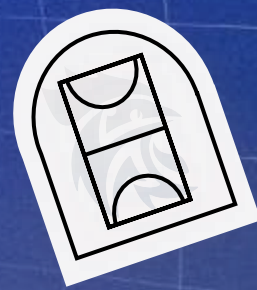


✗

Photo de plain-pied
Photo buste

Le certificat médical doit comporter :

- Nom du licencié
- Prénom du licencié
- Date de naissance du licencié
- Date du jour de l'examen
- Signature du médecin de manière manuscrite ou électronique
- Tampon du médecin ou à défaut son numéro RPPS ou ADELI
- Les coordonnées professionnelles du médecin



Service Développement

*David SUAREZ – responsable de service
Nolwenn COUÏC – agent de développement*

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Le retour des Labels

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



FONCTIONNEMENT DE LA CAMPAGNE

NOUVELLE PLATEFORME

- Accessible à tous depuis Gesthand

3 PRÉREQUIS

- Validation des 3 prérequis = demande de labellisation automatiquement effectuée

60 INDICATEURS

- 85% automatique (Gesthand, AAP, etc...)
- 15% actions du club

LES 10 LABELS PERFORMANCE SOCIALE



VIE DU CLUB



FORMATEUR



ARBITRAGE



FÉMINISATION
/ ÉGALITÉ



BABYHAND



ÉCOLE
DE HAND



HAND À 4



BEACH HAND



HANDFIT



PARAHAND



Obtention d'un label = 3/6 indicateurs
dont l'indicateur obligatoire

FORMAT 2027-2029

3 PRÉREQUIS

- Honorabilités des membres du bureau
- Projet associatif validé par le territoire
- Avoir au moins 1 encadrant validé, formé ou en formation sur au moins une des pratiques fédérales (Hand à 7, BabyHand, Beach Handball, Hand à 4, Handfit, ParaHand)

CONDITION D'OBTENTION D'UN LABEL

- 3/6 indicateurs
- Un indicateur obligatoire + 2 indicateurs complémentaires

VALIDATION DE LA DEMANDE DE LABELLISATION

- Aucune action de validation en fin de campagne ne sera nécessaire pour le club
- Validation des prérequis au 31/05/2027 = validation de la demande de labellisation

SAISON 2026/2027



DÉMONSTRATION DE L'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Liste des clubs

Item au code de la structure: Ligue: Toutes les ligues Comité: Tous les comités

Etat des prérequis: Nombre de labels obtenus: Label(s) validé(s):

Classement: ☒ Tous les clubs ☐ Uniquement les clubs ayant validé les 3 prérequis *

* Le classement final pour les valorisations ne prendra en compte que les clubs ayant validé les 3 prérequis

Classement national	Classement régional	Classement départemental	Représentatif de la ligue	Nom du club	Données à valider	Prérequis	N° du club	Club formateur	Arbitrage	Formation Égalité	BabyHand	Ecole de Hand	Hand à 4	Beach Handball	HandFit	ParaHand	Labels obtenus
1	1	1	5329642	ENTENTE DES ABRES	8	1/3	1	3	1	3	1	2	1	0	1	1	2
54	1	1	5418624	BOURGES HANDBALL 18	8	2/3	1	2	8	2	0	8	0	0	0	0	1
150	1	1	5608006	YVOIS-CARIGNAN HB	8	2/3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
736	1	1	5820623	SARTHE TARTAGUATA ROCCAVALINCO	8	1/3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80	1	1	5759048	MAIÇQ HANDBALL	8	2/3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	1	1	5225026	ENTENTE SACNE MAMROULE HB	8	2/3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
158	1	1	5657084	WIDIPPY HANDBALL	8	2/3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	1	1	5143016	HANDBALL ST ETIENNE METROPOLE 42	8	2/3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	1	1	5814009	CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL	8	2/3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	1	1	6244004	AL CHATEL AUBRIANT	8	2/3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Voix: 10 | Signes par page

Labels - Féminisation / Egalité - 5608006 YVOIS-CARIGNAN HB

Liste des clubs | Accueil | Classement | Prérequis | **Les 10 labels** | Informations mairies | Aide

Vie du club | Club Formateur | Arbitrage | **Féminisation / Egalité** | BabyHand | Ecole de Hand | Hand à 4 | Beach Handball | HandFit | ParaHand

Pour obtenir ce label, validez au minimum l'indicateur obligatoire et au moins 2 autres indicateurs parmi les 6 ci-dessous

Toutes les données prises en compte concernent la saison 2026-2027. Pour tous les indicateurs basés de données automatiques Gesthand concernant des licenciés, seules les licenciées et les structures actives sont prises en compte.

Etat de validation des indicateurs - 3/6
Label validé ✓

Indicateur 1 (obligatoire) - Donnée automatique Gesthand

Avoir au moins 1 encadrante « en formation », « formée » ou « validée » sur les thématiques de l'entraînement et/ou de l'animation sportive.

Condition de validation :

Validé : 1

Indicateur 2 - Donnée automatique FFHandball

Participer à l'appel à projets « Egalité » 2025-2026 et/ou 2026-2027.

Condition de validation :

Non validé

Indicateur 3 - Donnée automatique Gesthand

Avoir au moins 45% de licenciées féminines.

Validé : 60 %

Indicateur 4 - Donnée automatique Gesthand

Avoir 1 femme au poste de présidente ou co-présidente du club.

Validé : 1

Indicateur 5 - Donnée automatique Gesthand

Avoir au moins 2 JAJ féminines gradées T3, T2 et/ou T1 ayant officié sur un minimum de 5 rencontres chacune au cours de la saison.

Non validé : 0

Indicateur 6 - Donnée automatique Gesthand

Avoir au minimum le même nombre de licenciées féminines 12-16 ans entre les saisons 2025-2026 et 2026-2027.

Non validé

Service Civique

26-27

Accueil, droits, devoirs



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL

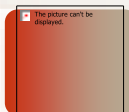


Service civique 26-27

Explications sur le dispositif



1 VOLONTAIRE



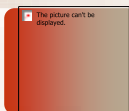
16-25 ANS



6 À 8 MOIS



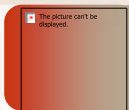
24 H/ SEMAINE



619,83€



2 FORMATIONS



Des enveloppes/mois

Un nombre à respecter pour la Ligue

Vigilances

Pas de lycéen

Activité du jeune ne doit pas dépasser 48h/semaine

Interdictions

Être sur le terrain

Avoir une mission dédiée à la communication

Remplacer un salarié

Procédure modifiée

Une étape en plus

Procédure pour l'accueil d'un volontaire

1. **Rédiger un projet d'accueil** du volontaire en complétant un [formulaire](#)
2. **La Ligue étudie le dossier** et autorise, ou non, le club à accueillir un volontaire
3. **Après validation**, le club devra compléter un [Forms](#) afin de déposer une annonce sur la plateforme service-civique.gouv.fr
4. **Une fois ces étapes validées**, le club pourra compléter le dossier de contractualisation du volontaire via le lien suivant : <https://tally.so/r/NpyLK0>
5. **Transmettre les pièces administratives** (CNI, RIB, documents signés, etc.) à l'adresse suivante : 5400000.ncouic@cvl.ffhandball.net
6. **Signer** le contrat avant le début de la mission
7. **Une visioconférence** avec le club et le tuteur sera obligatoire en début de saison
8. **Un suivi régulier** sera assuré tout au long de la mission via la plateforme **Microsoft Teams**

Des outils au service des clubs

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Un tableau multi-usage

Renseigner l'année =				2026				SAISON 2026 2027										LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL							
Milieux scolaires		Maternelle			Cycle 2			Cycle 3		1er cycle du second degré				2ème cycle du second degré			1er cycle universitaire								
		Classes	PSM	MSM	GSM	CEP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2ème	1er	Term								
Âges		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	25				
Née en		2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2001				
Ballon "SEA"		Baby																							
Selon plateau de 5 à 12' Ballon : T00					1er pas (U7)	Minihand (U9)																			
Temps 3 x 12 Ballon : T0								U11F																	
Temps 3 x 12 Ballon : T0								U11M																	
Temps 3 x 15 Ballon : T0										U13F															
Temps 3 x 15 Ballon : T1										U13M															
Temps 2 x 25 Ballon : T1												U15F													
Temps 2 x 25 Ballon : T2												U15M													
Temps 2 x 30 Ballon : T2														U18 F		SF									
Temps 2 x 30 Ballon : T3														U18 M		SM									
Arbitrage										IAJ Club		IAJ Club - IAJ T3 - T2 - T1				JA Club - JA T3 - T2 -T1									

Bulletin Assemblée Générale

Nos formations

Centre de ressources

Bulletin début de saison

CMCD

Pass' Sport 2026



- Allocation de rentrée de 50€
- Ouvert du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026

Les bénéficiaires :

- Jeunes de 6 à 17 ans (selon le quotient familial)
- Jeunes en situation de handicap de 6 à 30 ans
- Etudiants boursier de moins de 28 ans

→ Code Pass'Sport transmis sous forme QR Code par mail directement aux bénéficiaires

Attention : le club doit disposer d'un espace sur l'application Le Compte Asso

Le centre de Ressources

<https://doc.ffhandball.fr/fr/home>

/NOS HANDBALLS



HANDBALL À 7



HANDFIT



BEACHHANDBALL



ÉCOLE DE HAND



BABYHAND



HAND À 4



PARAHAND



/ACTEURS ET ACTRICES DU HANDBALL



PRATIQUANTS
VOIR PLUS →



ENTRAÎNEURS
VOIR PLUS →



DIRIGEANTS
VOIR PLUS →



ARBITRES
VOIR PLUS →

/OUTILS DU MOMENT

LES DERNIERS DOCUMENTS ET ACTUALITÉS RELATIFS A VOTRE SAISON

Hand à 4

 **WEBINAIRE HAND À 4 - AU SERVICE DE LA FORMATION INITIALE**

CONSULTER →

< >

/ARTICLES À LA UNE

VOIR PLUS →



APPROCHES DES HANDBALLS
Analyse de la médaille de bronze



APPROCHES DES HANDBALLS
Entretien avec Guillaume Gille

/VIDÉOS DU MOMENT

VOIR PLUS →



Le centre de Ressources

ACTEUR

DIRIGEANTS

Un dirigeant est le responsable de la gestion et de l'organisation d'un club ou d'une équipe. Il prend des décisions administratives, financières et logistiques pour assurer le bon fonctionnement. Il coordonne les relations avec les sponsors, les partenaires et les instances sportives, et veille à la gestion des ressources humaines et matérielles. Il doit être un leader stratégique et un bon communicant.



/APPELS À PROJETS

> DÉCOUVRIR

/COMMUNICATION

> DÉCOUVRIR

/ENJEUX SOCIAUX

> DÉCOUVRIR

/GESTION ADMINISTRATIVE

> DÉCOUVRIR

/GESTION FINANCIÈRE

> DÉCOUVRIR

/HISTOIRE DU HANDBALL

> DÉCOUVRIR

/L'EMPLOI

> DÉCOUVRIR

/LABELS FFHANDBALL

> DÉCOUVRIR

/MILIEU SCOLAIRE

/NOS HANDBALLS

Le centre de Ressources



GUIDE SUR L'ENVIRONNEMENT DU CLUB DE HANDBALL PDF

Description : Fiches pratiques concernant le fonctionnement d'un club de handball et sur les différents acteurs locaux et nationaux qui l'entourent. [> LIEN VERS SITE](#)

2024

↓ TÉLÉCHARGER

MODÈLE DE STATUTS ASSOCIATIFS DOCX

Description : Document modèle pour la rédaction des statuts d'une association

2024

↓ TÉLÉCHARGER



MAQUETTE PROJET DU CLUB PDF

Description : Projet associatif remplissable permettant de développer le projet du club

2024

↓ TÉLÉCHARGER

Contacts

Excellence sportive

Jonathan MOUTON

5400000.jmouton@cvl.ffhandball.net

Formations

Olivier WEBER

5400000.oweber@cvl.ffhandball.net

Développement

David SUAREZ

5400000.dev@cvl.ffhandball.net

Administratif

Gwenaëlle BIZET

5400000@cvl.ffhandball.net

Communication

Camille BOULLARD

5400000.cboullard@cvl.ffhandball.net

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



x
x
x
x

x
x
x
x